



PRÉPARER SON ENFANT À UN DROIT D'ACCÈS

PRÉVOIR LE MOMENT

Il est important de choisir le bon moment. Celui-ci doit être propice à la discussion autant pour l'adulte que pour l'enfant. Évitez un moment limitée (par exemple: dans l'auto en se rendant à l'école) ou à la dernière minute

PRÉPARER SON DISCOURS

Il est important de choisir les bons mots pour expliquer la situation à l'enfant. De plus, il est important de choisir des mots adaptés à l'âge de l'enfant. Limitez les informations que vous partagez à l'enfant, à l'essentiel.

NE PAS IMPLIQUER L'ENFANT DANS LE CONFLIT

Il est important de restez vigilant lorsque vous parlez de la situation avec votre enfant. L'enfant ne doit pas avoir à choisir entre ses deux parents. Soyez ouvert et laissez votre enfant aimer ses deux enfants.

SOYEZ PRÊT À ACCUEILLIR LES RÉACTIONS DE VOTRE ENFANT

Il est important de se montrer rassurant et d'encourager l'enfant à s'exprimer sur comment il se sent face à la situation. Prenez le temps de répondre aux questions auxquelles vous avez les réponses

TENTEZ D'ÉTABLIR UNE ROUTINE

Il est sécurisant pour une personne, enfant comme adulte, d'avoir une routine. Par exemple, avant de quitter pour un échange ou une visite, répétez régulièrement les mêmes actions.

PETITS TRUCS...

- Ne pas faire part de vos insécurités aux intervenants devant votre enfant.
- Ayez une attitude positive face à la situation.
- Référez-vous aux intervenants lorsque vous n'avez pas la réponse à une question de l'enfant.
- Faites part aux intervenants des intérêts de votre enfant.

QU'EST-CE QU'UN DROIT D'ACCÈS?

L'accompagnement des parents mise sur le développement de leur potentiel et de leur capacité d'agir en fonction de l'intérêt de l'enfant.

VISITES SUPERVISÉES

Visite d'un maximum de 2 heures en présence d'un intervenant.

ÉCHANGES DE GARDE

Passage d'un milieu familial à un autre par le biais d'un intervenant.